

M./Mme le/la Président(e)
Fédération Française de Psychiatrie
26, boulevard Brune
75014 PARIS

L.R.

Demande de réponses et de conseils (ou "Du Mutisme Psychiatrique Fédéral Français")

N. Ref : 20170813_AA_Protec_AttLobPsy---FFP_Demande-de-réponses-et-de-conseils-(ou-du-"Mutisme-Psychiatrique-Fédéral-Français")

Le 13/08/2017

Monsieur ou Madame le ou la Président(e) de la Fédération Française de Psychiatrie

Je suis autiste Asperger et il est très difficile pour moi de trouver exactement comment vous écrire d'une manière adaptée, susceptible de produire des réponses.
Je vous prie de pardonner les maladresses et tout ce qui aura offensé.¹

Depuis plus d'un an, j'essaie en vain d'obtenir des réponses du Dr. Chambry² qui avait bien voulu me les promettre, et confirmer plusieurs fois cette promesse.³

Etant donné qu'il a fait état de problèmes de santé personnels, j'aimerais savoir si ce n'est pas trop grave, et si ces problèmes sont la cause de son absence de réponse depuis si longtemps et après tant de rappels⁴.

¹ Et de nous délivrer du mal...

² (apparemment, ancien Président de la FFP)

³ - "Mission Dr Chambry / F.F.P." :

<http://allianceautiste.org/wp/2017/01/projet-pour-obtenir-reponses-promises-par-dr-chambry-ffp/>

- Tentative de discussion avec le Dr Chambry au sujet de la lettre du 18 juin 2015 de la FFP à Mme Neuville :

<http://allianceautiste.org/wp/2016/07/tentative-de-discussion-avec-le-dr-jean-chambry-au-sujet-de-la-lettre-du-18-juin-2015-d-e-la-ffp-a-mme-neuville/>

- Tentative de discussion avec le Dr Chambry au sujet du communiqué FFP/CNU du 12 mai 2016 :

<http://allianceautiste.org/wp/2016/07/tentative-de-discussion-avec-le-dr-jean-chambry-au-sujet-du-communiqu-ffp-cnu-du-12-mai-2016/>

⁴ (dont, à nouveau, je vous prie de pardonner les aspects dérangeants - liés à ma "sincérité brute", elle-même liée à cet "autisme" que vous percevez comme une maladie ou un trouble mental)

Vous comprenez qu'il est très difficile et pénible pour nous⁵ de se heurter constamment au mutisme institutionnel, de la part de ceux-là même qui semblent (s')être désignés pour contribuer à l'obtention du meilleur état de santé de notre catégorie biologique.

Et que la souffrance mentale ainsi provoquée est d'autant plus grande lorsque les personnes promettent de répondre mais ne le font pas, car cela aggrave encore plus le sentiment d'être méprisé, écrasé et exclu, par une "caste de sachants" (en ce qui concerne votre organisme).

Dans ces conditions, étant handicapé par ces absences de réponses, et par l'absence de fourniture d'assistance publique aux organisations d'handicapés (laquelle aurait peut-être pu régler ce problème), j'espère que vous comprenez que je sais pas du tout comment m'y prendre, et que je suis réduit à un état d'incapacité.⁶

Si je vous écris aujourd'hui, c'est animé par un vague espoir que peut-être vous voudriez bien lire et prendre en considération cette lettre, afin - éventuellement - d'émettre une réaction qui nous serait accessible et compréhensible, et qui pourrait contribuer à faire progresser le projet consistant à essayer de trouver comment faire pour obtenir des réponses⁷ aux lettres envoyées au Docteur Chambry.

Vous savez peut-être que les autistes et les non-autistes⁸ vivent dans des "référentiels" mentaux sensiblement différents, et même plutôt opposés, ce qui conduit à de nombreuses incompréhensions et à bien des malentendus.⁹

En lisant vos statuts¹⁰ (*à la recherche -vaine- du nom du président actuel*) j'ai été un peu surpris, pendant quelques instants, que votre fédération semble destinée uniquement à la défense des intérêts des "professionnels" et au progrès ou au bien-être (ou à la bonne collaboration) de votre corporation, sans qu'il soit fait état du but réel de la psychiatrie, en théorie (*aider les personnes qui souffrent mentalement - enfin, il me semble - veuillez corriger toute imprécision*).

Ensuite, je me suis dit qu'une telle organisation "professionnelle", dont le but statutaire n'est pas directement lié à l'amélioration de la santé du public, semble parfaitement légitime. Dès lors, si le rapport entre vos buts (et vos actions) d'une part, et d'autre part les efforts globaux pour aider les personnes hors de votre fédération, et notamment les autistes, est aussi ténu voire inexistant, peut-être que je me suis totalement fourvoyé en m'adressant à votre Fédération et en la questionnant, ce qui expliquerait peut-être les absences de réponse malgré les promesses, qui ne sont peut-être qu'une maladresse, ou une sorte de tentative de (signe de) bienveillance ?

⁵ (moi-même, mes collègues, et les familles qui suivent ces échanges, toujours publiés sur notre site AllianceAutiste.org)

⁶ (autrement dit, une sorte de déficience dans le domaine de la communication)

⁷ (Ce n'est pas un problème si quelqu'un d'autre - de la FFP - répond à sa place (surtout si l'incapacité de ce docteur est devenue définitive)).

⁸ (ou les "personnes avec non-autisme", si vous préférez)

⁹ Nous sommes également réputés être "naïfs" par un système qui, en toute logique, serait plutôt cynique, ou "peu candide". De là à dire "sournois", il n'y a qu'un pas, que je m'abstiendrai facilement de franchir.

¹⁰ **Statuts 2010 (FFP) - Objectifs** (sur <http://psydoc-fr.broca.inserm.fr/ffp/FFP.html>)

Favoriser l'essor, l'efficacité et la reconnaissance de la discipline par un regroupement des Associations Scientifiques Nationales en psychiatrie qui ont chacune leur propre domaine, leurs objectifs, leurs activités.

La Fédération facilite les échanges et permet :

de confronter les idées et les théories, et de produire des réalisations communes ;

de promouvoir et faire avancer la connaissance et les pratiques dans le champ de la discipline psychiatrique et de la santé mentale, notamment la recherche dans ses aspects clinique et fondamental ;

de favoriser une meilleure représentativité nationale et internationale en donnant une voix unique à la psychiatrie française.

Alliance Autiste

ONG française enregistrée en tant qu'association "loi de 1901" sous la référence W691085867

Adresse de réponse préférentielle : contact@AllianceAutiste.org

Adresse à n'utiliser que si votre réponse doit être faite par la voie postale :

Délégation en Exil de l'Alliance Autiste, % Embaixada do Autistão, av. N.S. de Copacabana 542, 22020-001 RIO DE JANEIRO, RJ, Brésil

Dans tous les cas, pour l'instant je continue encore à croire qu'il n'est pas totalement impossible, pour la plus grande organisation des psychiatres de France (*auxquels est confié, par les autorités publiques, le soin de favoriser "le meilleur état de santé mentale" auquel notre pays s'est engagé face à l'ONU*), de tenter de faire un effort - même modeste - en réaction aux efforts d'une catégorie de personnes (*les autistes*) qui a manifestement besoin d'aide et qui a de grandes difficultés pour communiquer.

A ce titre, **il me semble que ce "Mutisme Psychiatrique Fédéral Français", désormais patent, n'est pas en harmonie avec le devoir de solidarité supposé de la collectivité, à l'égard des personnes handicapées.** Et ce d'autant plus que la lecture de vos deux communiqués pourrait laisser penser qu'il y aurait tout de même quelque part chez vous, dans le fond, comme une sorte d'intention d'être utiles aux autistes.¹¹

Par ailleurs, je remarque que Madame le Docteur Isabelle Secret-Bobolakis est toujours présidente du collège de psychopathologie de votre fédération, et à ce sujet j'aimerais expliquer que ma démarche auprès de la FFP était initialement motivée (*et l'est toujours*) par la détection d'une apparente incohérence entre la présence de cette personne en même temps dans une organisation professionnelle influente (*la vôtre*), et en même temps dans le Groupe de Pilotage HAS/ANESM pour les RBP/RBPP pour l'autisme chez les adultes, dont je faisais partie également au départ. Vous serez peut-être intéressée d'apprendre que j'avais interrogé maintes fois la HAS à propos de cette incohérence perçue, sans pour autant obtenir davantage de réponses que de votre côté. Étant autiste et donc "atteint" de "troubles" comme celui d'une intolérance "viscérale" aux injustices et aux incohérences, j'avais fini par me résigner à quitter ce GP, ne souhaitant pas participer à ce que j'appelle une "mascarade"¹².

Cette péripétie s'inscrit dans un faisceau d'autres incohérences institutionnelles, mutismes, sévices et même supplices administratifs, qui ont conduit à mon exil et à ma demande d'asile dans un autre pays.¹³

Avec un peu de dialogue, votre fédération aurait peut-être pu (essayer de) me montrer qu'il n'y a pas d'incohérence ou de conflit d'intérêt dans cette présence simultanée dans la direction de la FFP et dans la direction des RBP/RBPP concernant les autistes.

Et donc, fatalement, j'aurais été un peu moins fortement poussé vers l'exclusion et l'exil.

Je ne sais pas exactement en quoi consisteraient les conflits d'intérêts supposés ; mais mon malaise résulte du fait que lors d'une réunion à Matignon avec Mme Destais (ancienne conseillère du PR) et Mme Tagliana (ancienne conseillère du PM), au bout de deux heures de discussions approfondies nous avons fini par échouer sur le problème qu'elles ont nommé "la réticence des professionnels" (*pour faire appliquer les recommandations de la HAS*).

Autrement dit, **si même au plus haut niveau de l'Etat français, l'on déplore - comme une sorte de contrainte incontournable et irréfutable - le peu d'entrain des "professionnels"** (que vous représentez, selon les dires de vos communiqués incriminés) **pour**

¹¹ (Ou alors, les psychiatres veulent bien nous aider, mais uniquement sans dialogue ? C'est difficile à comprendre. On finit par ne plus savoir qui a des difficultés d'expression (vous ? ou nous ?) et on est obligé de s'en remettre à la "divination", ce qui ne nous aide pas dans les "problèmes sociaux". Tout cela me paraît mériter quelques clarifications.)

¹² (qui était aggravée par la présence rocambolesquement sidérante d'autres personnes, en plus de votre distinguée collègue)

¹³ Où je suis beaucoup moins mal à l'aise pour continuer à aider notre cause, sans distinction de pays, et donc en n'ayant aucune raison d'abandonner des projets commencés en France.

faire appliquer les recommandations de la HAS et de l'ANESM, d'une part, et que d'autre part ces mêmes professionnels sont, en fin de compte, servis par votre illustre consoeur (entre autres...) au coeur-même de la direction des recommandations qui leur posent problème, on peut tout de même se laisser tenter par une sorte de perplexité. Surtout lorsque votre fédération insiste et s'insurge lorsqu'elle estime ne pas être assez présente dans les instances des autorités publiques (*cf. vos communiqués ayant retenu ma meilleure attention*).

Vu que ce problème de "réticence des professionnels" paraissait le plus grave et le plus insurmontable, vous verrez peut-être mieux, maintenant, le bien-fondé de ma démarche et de ma persévérance.

Mais peut-être que j'ai une perception de tout cela qui serait biaisée ou pas assez lucide, sans doute à cause de mon "autisme" ?

C'est bien dans le but de se rapprocher de la vérité, et de ne pas vous accuser à tort, que j'avais pensé qu'un dialogue serait utile.

Peut-être qu'une réponse de votre part pourrait diminuer notre sentiment d'être face à un adversaire, et pourrait servir la cause des autistes, en réduisant les obstacles à leur "meilleur état de santé mentale" ? ¹⁴

Dans l'espoir que cette nouvelle tentative pourrait produire un résultat utile, et que vous puissiez être en capacité d'envisager une forme de réponse, je vous prie, Monsieur ou Madame le ou la Président(e) de la Fédération Française de Psychiatrie, de bien vouloir essayer de pardonner toute maladresse, et d'agréer l'expression de mes salutations aussi respectueuses qu'il n'est permis par une telle situation.

Eric LUCAS

Autiste à haut potentiel altruiste

eric.lucas@allianceautiste.org

<http://AllianceAutiste.org> (AA)

ONG d'autistes pour l'entraide et la défense globale des autistes
enregistrée en France sous le numéro W691085867

P.S. :

- Pardon mais je souhaite insister encore une dernière fois pour **vous supplier d'essayer de ne pas vous offenser ni vous sentir empêchée de me répondre à cause de probables problèmes de "communication"** (*démarche et style "pas conformes aux règles imposées par la majorité", commentaires trop sincères...*) **ou de problèmes de "socialisation"** (*par exemple, imputation à mon encontre de velléités de "harceler", de provoquer, de nuire, de me sentir important, ou que sais-je encore*).
- Je pense que les efforts d'adaptation doivent être faits des deux côtés, et je ne vois pas au nom de quoi¹⁵ il faudrait que seuls les autistes (*ou d'autres minorités*) fassent de tels efforts, pour le confort d'une majorité n'en faisant aucun, ce qui participe notablement à notre exclusion et à nos souffrances.

¹⁴ (Ce qui, en soi, est évidemment une incohérence, et donc ce que j'appelle "une atteinte neurologique" quand j'explique ce qui fait souffrir les autistes.

Et, au fait, si cela intéresse quelqu'un dans votre fédération de comprendre l'autisme, il suffit pour cela d'engager un dialogue constructif et sincère, et on pourra répondre utilement à vos questions.)

¹⁵ (Si ce n'est ce que j'appelle la "loi des plus forts car plus nombreux", que je dénonce et qui ne me semble pas être un mécanisme équitable ni défendable.)

Alliance Autiste

ONG française enregistrée en tant qu'association "loi de 1901" sous la référence W691085867

Adresse de réponse préférentielle : contact@AllianceAutiste.org

Adresse à n'utiliser que si votre réponse doit être faite par la voie postale :

Délégation en Exil de l'Alliance Autiste, % Embaixada do Autistão, av. N.S. de Copacabana 542, 22020-001 RIO DE JANEIRO, RJ, Brésil